

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

1497

03609

RAM.

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MIR DASS Fatima

Date de naissance :

1948

Adresse : Av. EL Fassi Résid. AL Qods n° 19.

Fès

Tél. : 0699900310

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

10/02/20

Nom et prénom du malade :

Mir Dass Fatima

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Fès

Le : 03/03/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/02/20	C2		230 DH	DR. EL BAZZALI Spécialiste en Radiologie Chambre de Commerce et d'Industrie de Casablanca App.12-003-106-03

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MÉDICAUX

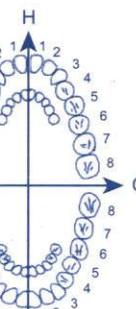
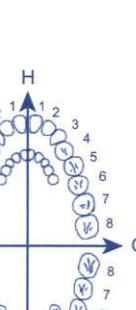
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. EL QAZBANI Zoubida

Spécialiste en Endocrinologie
Et maladies métaboliques
Diabétologie - Nutrition
(Sur Rendez-vous)

PPV : 60DH00

PER : 08-21

PPV : 60DH00

PER : 08-21

LOT : I1881

Fès, le

10 / 02 / 20

د. القزباني زبيرة

أخصائية في أمراض الغدد
أمراض الإستقلاب
السكري - التغذية
(بالموعد)

1^e Nirdass Salima

PPV : 60DH00

PPV : 60DH00

PER : 08-21

PPV : 60DH00

PER : 08-21

PPV : 60DH00

PER : 08-21

LOT : I1881

60.00x6

6 le m^ا



637.00x5

Yanum 5.00



25.00

Dr. EL QAZBANI
Spécialiste en Endocrinologie
Et maladies métaboliques
Tunisie et Maroc
Rue Chouaib Yenafani Béchara
Bâtiment 12 - FES - TÉL: 0535 60 47 12



شارع بنissan الكتفاني، رقم 21 الطابق 2، مكاتب طيبة أمام حدائق لامريم - فاس

الهاتف : 05.35.65.26.02

Dr. M. AMRHRAR
بالموعد

Dr. EL QAZBANI Zoubida

أخصائية في أمراض الغدد، السكري والتغذية

M - M'hassan Fatima.

Fès, le

10/02/20

- HBA1C
- Glycémie à jeun
- Cholesterol total
- LDL HDL
- Triglycerides
- Ac. urique

- Urée Crétininine
- Na+ K+
- Calcémie Phosphorémie
- Calciurie 24h PTH
- 25OH Vit D₂ D₃
- Magnésium
- TSH FT 3 FT 4
- TSI Ac anti TPO
- Ac anti thyroglobuline
- Thyroglobuline

- Transaminases
- Gamma GT CPK
- Phosphatase alcaline

- Microalbuminurie 24h

- Proteinurie 24h

- ECBU+ ATB

- NFS VS PSA

- CRP TP-INR

- Ferritine Vit. B12

- Prolactine

- Testosterone

- FSH LH

- 17 B oestradiol

- Cortisol 8^H



ORDONNANCE

INP 14 105 87 84

21، شارع غسان الكنفاني، رقم 12 الطابق 2، مكاتب طيبة أمام حدائق الاميريم - فاس

الهاتف : 05.35.65.26.02 (بالموقع)

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES KANDOUSSI

Docteur ABDELALI KANDOUSSI
Médecin Biologiste
Lauréat de la faculté de Médecine de Reims

Bureau Al Fath, Lots Walili
67, Avenue des FAR - FES AGDAL
Tél : 035 73 24 30 / 32 - Fax : 035 73 24 31

N° de patente : 13604729
N° d'identification fiscale : 16471818
N° d'affiliation à la CNSS : 6935540
N° ICE : 000419654000009

FACTURE N° : 200200219

FES le 10-02-2020

Mme MIRDASS Fatima

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0105	Forfait traitement échantillon sanguin	E10	E
0111	Créatinine	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B

Total des B : 130

TOTAL DOSSIER : 150.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent cinquante dirhams .

Laboratoire d'Analyses Médicales
KANDOUSSI
Tél. 035 73 24 30 / 32 - Fax 035 73 24 31



مختبر القندوسي للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALE KANDOUSSI

Dr. Abdelali KANDOUSSI

Médecin Biologiste

Lauréat de la Faculté de Médecine de Reims

Ancien Interne et Assistant des Hôpitaux de France

Médecin : Dr. EL QAZBANI Zoubida
Prélèvement du : 10-02-2020
Référence : 2002102003
Edition : 10-02-2020

Mme MIRDASS Fatima
Code Patient 1612262020



BIOCHIMIE SANGUINE

AU 480 (BECKMAN COULTER*) ET INDIKO PLUS (THERMOSCIENTIFIC*)

	Résultats	Unité	Valeurs de référence	Antériorités										
Créatinine : (Technique enzymatique colorimétrique)	9.3 82	mg/L μmol/L	(5.1-9.5) (45-84)	11-04-2019 7.2										
	<p>Créatinine :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Créatinine (mg/L)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>06-09-17</td><td>6.60</td></tr> <tr><td>27-09-18</td><td>6.40</td></tr> <tr><td>11-04-19</td><td>7.20</td></tr> <tr><td>10-02-20</td><td>9.30</td></tr> </tbody> </table>				Date	Créatinine (mg/L)	06-09-17	6.60	27-09-18	6.40	11-04-19	7.20	10-02-20	9.30
Date	Créatinine (mg/L)													
06-09-17	6.60													
27-09-18	6.40													
11-04-19	7.20													
10-02-20	9.30													

Hémoglobine glyquée (HbA1c) (Technique HPLC sur Automate D10 BIORAD*)	7.3 %	(4.0-6.0)	07-10-2019 7.6
---	-------	-----------	-------------------

Selon le guide HAS affection de longue durée sur le diabète de type 2, Le dosage de l'HbA1c doit être réalisé 4 fois par an.

Type de diabète	Valeur cible d'HbA1c
Pour la plupart des patients diabétiques de type 2	inférieure ou égale à 7 %
Pour les patients diabétiques de type 2 : <ul style="list-style-type: none"> dont le diabète est nouvellement diagnostiquée. ET dont l'espérance de vie est supérieure à 15 ans. ET sans antécédent cardio-vasculaire. 	inférieur ou égal à 6,5 %
Pour les patients diabétiques de type 2 : <ul style="list-style-type: none"> avec une comorbidité grave avérée et/ou une espérance de vie limitée (< 5 ans). OU avec des complications macrovasculaires évolutives. OU ayant une longue durée d'évolution du diabète (> 10 ans) et pour lesquels la cible de 7 % s'avère difficile à atteindre 	inférieure ou égale à 8 %
Pour les patients diabétiques de type 1	inférieure ou égale à 7,5 %

مختبر القندوسي للتحاليلات الطبية
Laboratoire d'Analyses Médicales
KANDOUSSI
Tél: 05 35 73 24 30 / 32 - Fax: 05 35 73 24 31

Page : 1/2

Urgences : Prélèvements à domicile 24h/24 : 06 71 46 22 62 - 06 76 86 18 28

67, Av. des FAR, Bureaux Al Fath (A côté de KITEA) 30000 - Fès

Tél : 05 35 73 24 30 / 32 - Fax : 05 35 73 24 31

E-mail : labokandoussi2005@gmail.com - Site Web : labokandoussi-fes.com



مختبر القندوسي للتحاليلات الطبية LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALE KANDOUSSI

Dr. Abdelali KANDOUSSI

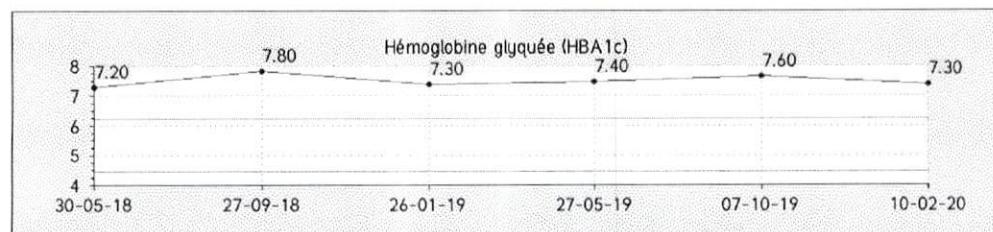
Médecin Biologiste

Lauréat de la Faculté de Médecine de Reims

Ancien Interne et Assistant des Hôpitaux de France

Référence : 2002102003
Prélèvement du : 10-02-2020

Mme MIRDASS Fatima



Demande validée biologiquement par : Dr. ABDELALI KANDOUSSI

مختبر القندوسي للتحاليلات الطبية
Laboratoire d'Analyses Médicales
KANDOUSSI
Tél: 05 35 73 24 30/32 - Fax: 05 35 73 24 31

Page : 2/2

Urgences : Prélèvements à domicile 24h/24 : 06 71 46 22 62 - 06 76 86 18 28

67, Av. des FAR, Bureaux Al Fath (A côté de KITEA) 30000 - Fès

Tél : 05 35 73 24 30 / 32 - Fax : 05 35 73 24 31

E-mail : labokandoussi2005@gmail.com - Site Web : labokandoussi-fes.com